

plusieurs heures, les compter et supputer en déduisant les petits dérangements qui peuvent avoir lieu. Par ce moyen, on apprend à juger si les ouvriers emploient leur temps en notre absence : cela sert aussi de guide pour passer des marchés et savoir à quoi s'en tenir.

RECETTES

Colle-forte liquide

La colle-forte, rendue liquide par l'addition de vinaigre ou de whisky, demeure toujours liquide et se garde longtemps ; on peut l'employer froide.

Colle de farine.—On rend la colle de farine pour coller la tapisserie beaucoup plus forte en y ajoutant de l'ail haché ou écrasé, qu'on fait cuire en même temps que la farine.

Météorisation des bêtes à cornes ou des chevaux

Quand ces animaux sont cuités ou *météorisés* pour avoir trop mangé de trèfle, ou quoi que ce soit, il faut d'abord leur jeter sur les reins et les flancs de grands seaux d'eau froide, et les couvrir d'un drap plié en quatre et bien trempé d'eau fraîche ; si ce moyen ne suffit pas pour diminuer l'enflure, on leur fait avaler une pinte d'eau froide, dans laquelle on met deux cuillerées à bouche d'alcali volatil, ou trois cuillerées d'éther sulfurique ; ou bien enfin une once de sel de nitre mêlé à un once de whisky, et toujours dans une pinte d'eau. Lorsque ces moyens sont infructueux, et que l'enflure est parvenue à son plus haut degré, il faut nécessairement percer le flanc gauche : cette opération exigeant une main exercée, il faut recourir à un vétérinaire. Dans tous les cas, il est bon de faire promener l'animal, et assez vite.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :—

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés [aux endroits déjà mentionnés] samedi, le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 20 Juin 1882.

30 Juin 1882,



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles le l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain,

pour certains changements à faire à l'Ecluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500 ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 22 mai 1882.

1er juin 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, mercredi le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes de différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingtème jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là ; et quant à ceux de Buckhorn et on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :—

Pour les travaux de Fenelon Falls.....	\$1,000
do Rapides Buckhorn.....	500
do Chutes Burleigh.....	1,500

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 22 mai 1882.

1er juin 1882.